

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	35 (1906)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Échos de la presse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et aux maîtresses le courage de travailler sans défaillance à l'accomplissement d'une tâche, parfois épineuse et rude, mais combien belle et méritoire aux yeux de Dieu !

LA RÉDACTION.

## ÉCHOS DE LA PRESSE

Nous tirons les réflexions suivantes d'un rapport présenté par M. Mathey-Gentil à la réunion annuelle des maîtres de gymnastique, à Porrentruy.

« Les *jeux* permettent-ils d'atteindre les quatre buts que doivent comprendre les programmes d'éducation physique : *santé, beauté, moral* ou *caractère, économie* ou *dextérité* ?

Leur pratique procure-t-elle la *santé* ? A cette première question, je réponds par un oui conditionnel, parce que pour procurer la santé et non le surmenage, le jeu doit être pratiqué avec méthode et entraînement. Il demande des précautions hygiéniques spéciales vu l'échauffement qui en est la conséquence et les troubles cardiaques qu'il peut engendrer. Par contre, les jeux ont le grand avantage de pouvoir être pratiqués au grand air, d'exiger même souvent cette condition. Ils demandent généralement peu d'accessoires coûteux et il est des jeux pour chaque saison.

On peut donc regarder les jeux comme très hygiéniques et, malgré les dangers qu'ils présentent, admettre que ceux qui les pratiquent régulièrement, sans en faire abus, n'ont pas besoin d'autres exercices pour obtenir le résultat *santé*.

En est-il de même pour la *beauté* ? Le jeu peut-il contribuer à la beauté physique ?

Dans une certaine mesure oui ! Mais il est loin de pouvoir suffire au développement harmonique du corps.

La pratique du jeu produit des sujets souples, endurants, rapides et habiles. Ils seront sains s'ils ont évité le surmenage, mais l'harmonie dans le développement fera défaut. La tenue générale laissera à désirer. Les jambes bénéficient d'un développement anormal au détriment des bras et du torse et les courbures de la colonne vertébrale restent très prononcées.

Dans quelle mesure les *qualités morales* peuvent-elles être augmentées par le jeu ?

Le joueur aura pris l'habitude de se plier aux règles admises, de reconnaître les droits de ses partenaires, de se soumettre aux décisions des arbitres choisis, d'être franc et loyal. Il aura

apris à compter avec ses adversaires et à estimer leurs qualités ; mais, par contre, il est à craindre que l'habitude prise de tout subordonner au jeu, de n'attacher de l'importance qu'au jeu, d'être persuadé que c'est le jeu qui doit toujours tenir la première place, qu'il peut tout remplacer, n'ait une fâcheuse influence sur le caractère.

Quant au *but économique*, il est atteint jusqu'à un certain point par la pratique des jeux. La richesse nationale est certainement augmentée par le développement corporel apporté par cette pratique, si elle se fait sur une grande échelle. »

(*Monatsblætter.*)

\*\*

Les enfants, nul ne l'ignore, ont la regrettable habitude de porter le bec de leur plume à leurs lèvres pour l'essuyer. On les voit aussi enlever fréquemment avec la langue, le *pâté* qui salit leur page. L'instituteur doit combattre ces fâcheuses tendances qui peuvent nuire à la santé des enfants.

« M. le Dr Caradec, un des correspondants du *Journal de Bex*, nous dit à ce sujet qu'un savant allemand, de Breslau, M. Heymann, a fait des expériences intéressantes : A *priori*, la composition des encres lui avait semblé peu propre à servir de bouillon de culture à des microbes et, en effet, ses constatations l'ont complètement rassuré à ce sujet. — Restait pourtant à étudier la flore microbienne de l'encre. Elle n'est rien moins que brillante et prospère : quelques vagues moisissures..... Si on fait dans l'encre des cultures pures de microbes à maladies, ceux-ci ne tardent pas à mourir dans ce liquide. Pas de microbes ne résiste à un bain d'encre. Voilà qui va bien. Les enfants n'ont pas à redouter la flore vivante de l'encre ; mais il n'en reste pas moins vrai que les encres d'aujourd'hui, préparées avec de l'aniline et autres dérivés de la houille, ne sont pas du tout inoffensives et qu'il ne faut pas hésiter à réprimander un enfant en train de sucer sa plume ou d'enlever prestement avec sa langue une tache d'encre sur son cahier. »

\*\*

Au Congrès international d'Éducation et de Protection de l'Enfance dans la famille, qui s'est tenu à Liège, au mois de septembre 1905, la question des écoles ménagères, dit l'*Education chrétienne*, a particulièrement fixé l'attention des congressistes. De très intéressants rapports ont été lus par M<sup>me</sup> la comtesse de Diesbach, sur l'œuvre de l'enseignement ménager, et par M<sup>me</sup> Gottrau de Watteville, sur les écoles ménagères en Suisse. On a adopté le vœu suivant :

« Considérant qu'il importe que la femme se souvienne que,

bien souvent, c'est l'incurie et le désordre de la maîtresse de maison qui poussent l'homme à déserter le cercle de la famille, nous souhaitons que l'enseignement de la science du ménage soit, avant tout, envisagé comme une œuvre de l'éducation de la femme. Il doit avoir pour premier résultat de lui faire aimer ses devoirs domestiques, de lui en faire comprendre la grandeur et l'importance. Nous souhaitons donc que partout soit imitée l'initiative prise en Suisse; spécialement à Fribourg, de rendre l'enseignement ménager obligatoire dans les écoles afin d'atteindre les milieux populaires. »

---

## L'INTERPRÉTATION EURISTIQUE D'UNE POÉSIE

*Leçon d'épreuve à l'école d'application  
du Séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna.*

Iéna, le 10 décembre 1905.

La poésie ! Chose merveilleuse, enchanteresse, que les anciens qualifiaient de divine, plus vieille que la prose, plus durable qu'elle, langage à la fois des peuples enfants et des peuples raffinés ! Or, les poésies que nous avons vraiment comprises, que nous avons vraiment aimées, que nous avons pour ainsi dire transformées en la substance de notre âme, qui nous sont devenues sacrées, avec quelle indignation douloureuse les entendions-nous ânonner en d'ennuyeux commentaires, disséquer en d'interminables analyses par un grammairien au cœur sec, par un philologue au sang froid et lent. Les mots perdent leur sens ; les vers perdent leur rythme ; les strophes perdent leur vie. La poésie est une œuvre d'art ; elle doit être traitée comme une œuvre d'art. Il faut la comprendre sans doute, mais il la faut sentir surtout ; et ce n'est qu'en la sentant qu'on la comprendra complètement.

Que les maîtres veillent donc à ne pas étouffer par une exégèse malfaisante l'impression poétique, à ne pas transformer cette chose vivante et chaude qu'est la poésie en un cadavre inerte et déchiqueté. Le but de la leçon, c'est la poésie sentie et vécue ; et toute la poésie, avec ses mots choisis, avec son rythme chanteur, avec ses coupes harmonieuses, avec les sentiments qu'elle exprime, doit être sentie et vécue. C'est vers ce but qu'il faut tendre ; ce but doit être atteint à la fin de la leçon. Que l'on ne dise pas que la poésie n'est point comprise et aimée de l'enfance, car cela est faux. La poésie sera comprise par l'enfance, si le maître sait choisir un morceau dont le fond est formé de sentiments et d'actions qui soient accessibles à l'enfance. Elle sera aimée d'elle, si le maître sait la leur faire sentir.

Cette introduction de l'élève dans l'intelligence d'une poésie,